



SDIS
DU RHÔNE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE 2 février 2006
NOS RÉF. MI/MV/CR – 2006-022
CONTACT Mary VALETTE/M. ILTIS
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 06
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL mvalette@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat CGT des personnels techniques et
administratifs du SDIS du Rhône
146 rue Pierre Corneille
69426 LYON CEDEX 03

Date virement des salaires

Monsieur le secrétaire général,

En réponse à votre courrier du 19 janvier dernier, je vous informe que je n'ai pris aucune décision qui aurait pour conséquence de déplacer le virement des salaires en fin de mois.

Effectivement, la paie départementale nous a transmis un nouveau calendrier de paie pour l'année 2006. Celui-ci avait pour effet de retarder de façon notable le virement des salaires sur le compte des agents. Mes services ont alors pris attache avec la paie départementale le 19 janvier 2006 pour demander la modification de ce calendrier, afin que la paie soit créditée chaque mois sur le compte des agents à la date habituelle.

La paie du mois de janvier a été versée normalement aux agents le 25 janvier 2006.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental